



Ecublens (VD)

Commune d'Ecublens (VD) Bureau du Conseil

Procès-verbal

Assermentation d'un Conseiller municipal

Lundi 23 octobre 2017 – Mon Repos, salle de Municipalité, Greffe municipal,
Ecublens

- Sous la présidence de Mme Anuta Pichon, Présidente du Conseil communal.
- En présence de Mme Inès Bortis Bagnoud, scrutatrice et de M. José Alvarez, scrutateur, ainsi que de la Municipalité *in corpore*,

**a eu lieu l'assermentation de M. Jean Cavalli,
élu tacitement à la Municipalité le 2 octobre 2017.**

Mme la Présidente déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Elle invite l'Assemblée à se lever et prie M. Jean Cavalli de la rejoindre afin de procéder à son assermentation.

Elle donne ensuite lecture de la prestation de serment telle que relevée dans les articles 9 et 62 de la Loi sur les communes. M. Jean Cavalli lève la main droite et dit je le promets.

Mme la Présidente confirme **M. Jean Cavalli** dans ses fonctions de **Conseiller municipal** à compter du 1^{er} novembre 2017 et le félicite pour sa nomination en lui souhaitant beaucoup de satisfaction dans ses nouvelles attributions.

M. Christian Maeder, Syndic, accueille M. Jean Cavalli au sein de la Municipalité en lui souhaitant la bienvenue, tout en se réjouissant de le voir rejoindre le rang des Municipaux.

Après avoir adressé les remerciements d'usage, **Mme la Présidente** lève la séance et convie l'Assemblée à un apéritif offert par la Municipalité. Il est 18.h.45

Pour le Bureau du Conseil communal :

La Présidente :

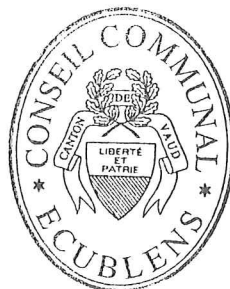
Anuta Pichon

Les scrutateurs :

Inès Bortis Bagnoud

Le Secrétaire suppléant :

Charly Rothen



José Alvarez

Ecublens (VD), le 23 octobre 2017